



**FICHE SITE**  
**site inscrit**  
**27 000 102**

## **LA RIVE DROITE DE LA SEINE A VERNON**

*Liste des communes concernées* : VERNON

*Superficie* : 34,34 ha

**Arrêté d'inscription du 22/11/1943** : est inscrit l'ensemble formé sur la rive droite de la Seine à Vernon (Eure) par le vieux moulin et l'ancien pont de Vernonnet, le château des Tourelles, le stade municipal et leurs abords, ainsi que les îles du Talus, Hébert et Saint-Jean (pour la partie sise au Sud de la ligne de chemin de fer de Gisors à Vernon), parcelles n° 181bis, 182p à 186p, 189 à 191p, 192p, 193p, 269p, 270 à 272, 276 à 301, section A ; n° 93, 100 à 118, 137bis, 138, 139, section C du cadastre ; plan d'eau de la Seine, de ses bras au droit des parcelles sus-énumérées ; voies d'accès et pont Clémenceau.